



MAIRIE DE SALEON
D.330, LE SERRE
05300 SALEON
☎ / 📠 : 04.92.66.29.92

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUILLET 2014

L'an deux mil quatorze, le quinze juillet à 19h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Pascal LOMBARD, Maire de SALEON

Étaient présents : Messieurs René ARNAUD, Yohann TORD, Yves JOUVE, Pascal LOMBARD, David HALTER, Cyril MONTANT et Madame Sandrine PEYRON

Nombre de conseillers en exercice : 7

Nombre de voix délibératives : 7

Les convocations et l'affichage ont été réalisés le 08 juillet 2014.

Madame Sandrine PEYRON a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : Approbation du compte-rendu du 20 juin 2014

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

OBJET : Poursuite des travaux de réflexion concernant le PLU

Après discussion concernant la poursuite du PLU, le conseil municipal demande au Maire de réaliser un audit afin de connaître la capacité réelle de ressource en eau pour la commune.

OBJET : Avancement des travaux du lotissement « Le Pré la Tour »

Le Maire expose au conseil qu'un point a été fait avec le lotisseur, le géomètre et l'entreprise chargée des travaux (Polder). Une coupure d'eau du collecteur devra être effectuée avec pour conséquence une vidange totale du circuit. La population sera informée au minimum une semaine avant l'intervention. Une vanne de sectionnement sera installée par la même occasion afin de pouvoir fractionner le circuit lors d'incidents.

OBJET : Projet d'aménagement du village autour de l'église

Le conseil décide d'abandonner le projet d'installation d'une table d'orientation au village et un devis pour l'aménagement d'un coin détente va être demandé.

Une estimation sera également demandée pour la remise en conformité de l'escalier de la rue « La Calade Rompe Cuiou »

OBJET : Travaux pour le raccordement en eau potable et en électricité du cimetière

Lors du dernier conseil, les conseillers avaient demandé que le cimetière soit raccordé en électricité et en eau afin d'en faciliter l'accès et l'entretien (réparation, nettoyage des caveaux...). Le raccordement en eau devra être réalisé au niveau de l'aile nord de l'église. Un devis auprès de l'entreprise SNC Reynaud et Fils va être demandé.

Fin de séance à 21h30.

Prochain conseil prévu le 01/09/2014 à 19h00